

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 19 décembre 2023**

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au Conseil
Municipal : 19

En exercice : 19

Nombre de
présents : 12

Nombre de
votants : 14

Date de la
convocation
15/12/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le dix- neuf décembre à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Monsieur DEBRIE Didier - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée- - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre - Monsieur BONDOUX Guillaume - Monsieur CHAGNOLEAU Joël- - Madame BERUSSEAU Evelyne

Excusés : Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe (a donné pouvoir à Monsieur KECHIDI) - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint (adonné pouvoir à Monsieur DEBRIE) - Madame STRADY Emmanuelle (a donné pouvoir à Monsieur LATREUILLE) - Monsieur LATREUILLE Alain

Absents : Madame CHAPRON Christine- Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

2023 12 121 Cimetières LE GUA et SOUHE- Actualisation des tarifs des concessions au 1^{er} janvier 2024

Vu l'avis de la commission des finances en date du 05 décembre 2023,

Monsieur le Maire expose que les tarifs s'établissent à ce jour comme suit :

- concessions funéraires : 120 € le m² pour une période de 30 ans (inchangé depuis 2017).

- terrain cave urne : 120 € la concession trentenaire (inchangé depuis 2016).

- cases columbarium : 550 € la concession de 15 ans et 800 € la concession de 30 ans (inchangé depuis 2016)

Il indique que les cimetières génèrent des coûts importants pour la collectivité (reprise des emplacements pour les sépultures en état manifeste d'abandon et des emplacements en terrain commun, entretien des sites, projet d'aménagement d'un nouvel ossuaire, reconstruction du mur effondré, remise en état du monument funéraire de l'Amiral Renaudin ...).

La commission réunie le 05 décembre 2023 propose au conseil municipal la réactualisation des tarifs comme suit :

- concessions funéraires : 500 € pour un emplacement de terrain de cimetière prévu pour l'inhumation des cercueils et/ou des urnes et par multiple pour plus d'un emplacement pour une période de 30 ans.

- terrains cave urne : 300.00 € la concession trentenaire.

Les autres tarifs restent inchangés comme suit :

- cases columbarium : 550 € la concession de 15 ans et 800 € la concession de 30 ans.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- décide de suivre l'avis de la commission des finances et d'actualiser les tarifs selon les modalités exposées ci- dessus à compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

AR Prefecture

017-211701859-2023-12-19-2023-12-121-DE
Reçu le 27/12/2023

Transmis au Représentant de l'Etat le :
Publiée sur le site internet le :

27/12/2023
27/12/2023

Le GUA, le 20 décembre 2023,
Le Maire, Patrice BROUHARD

